

Rapport de Gestion 2022



CAISSE CANTONALE VAUDOISE
DE COMPENSATION AVS

ACCUEIL

Notre Charte

Notre devise « Ensemble, aujourd'hui et demain » en dit bien long sur la relation de confiance que nous veillons à honorer avec chacun de nos clients, partenaires ou encore nos collègues.

Ensemble, nous construisons aujourd'hui le monde des assurances sociales de demain.

Editorial



DOMINIQUE RAST
Directeur

« Une année stratégiquement décisive pour notre Caisse, qui a une nouvelle fois démontré sa force et sa solidité. »



Nos tâches

La CCVD est unique, tout comme chacun de ses assurés et affiliés.

Découvrez la diversité et l'évolution des tâches et régimes que nous gérons au quotidien.

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de Gestion 2022

Chiffres-clés	03
Rétrospective	05
Nos institutions	07
Organisation	11
Nos prestations	11
Agences d'assurances sociales	13
Remerciements	15

Editorial

Une stratégie, une vision et des objectifs définis	16
Facile et rapide	18
Être plus proche de nos clients	18
Transformation digitale	19
L'intelligence artificielle au service des Assurances sociales	19
Evolution des régimes sous gestion	20
Perspectives	20

Charte

Nos tâches

Une Caisse AVS unique en son genre	25
Activités déléguées par la Confédération	26
Tour d'horizon des évolutions 2022	26
Activités déléguées par le Canton	28
Activités déléguées par Prométerre	28

CHIFFRES-CLÉS



Nos volumes sous gestion continuent à augmenter

Cette année et pour la première fois, la CCVD a dépassé les 5,1 milliards de francs de flux de fonds.

Les prestations fédérales, majoritairement les rentes AVS/AI/APG, représentent 70% du total des prestations versées alors que les prestations cantonales atteignent 22%. Les 8% restants concernent les allocations familiales.

Les canaux de communication utilisés par nos clients évoluent

En matière de transmission d'informations et de documents, les changements d'habitudes de nos affiliés et bénéficiaires et la mise en place de notre stratégie omnicanale (via les formulaires de contact de notre nouveau site internet) expliquent les variations de volumes de nos canaux de communication, à la hausse comme à la baisse.

Nous remarquons notamment que les consultations de notre site internet sont presque identiques (-5,5% seulement) par rapport à l'année 2021, alors que la pandémie n'a plus d'influence sur la manière dont nos affiliés/bénéficiaires entrent en contact avec notre Caisse. Une preuve supplémentaire que les habitudes changent.

Directeur Adjoint
PIERRE DELALOYE



1.7 milliard
de francs de cotisations
facturees



348'901
appels telephoniques
recus



3.4 milliards
de francs de presentations
payees



7'320
visites a la reception



5.1 milliards
de francs de flux
de fonds



528'849
consultations sur notre site
caisseavsvaud.ch

RÉTROSPECTIVE

Janvier

- Création de l'équipe du secteur « Grands Comptes »
- Nouveauté au sein de notre Service du Recouvrement : Envoi des rappels de manière automatique aux clients

Février

- Début de la campagne « Terranova »
- Aujourd'hui, la cybercriminalité est très présente et pourrait mettre en péril l'organisation de notre Institution. Partant du constat qu'au-delà de toutes les sécurités techniques déjà actives, le comportement humain est un élément important dans la chaîne sécuritaire, nous avons donc décidé de mettre en place une campagne de Sensibilisation à la Sécurité de l'Information (SSI).

Pour réaliser cette campagne, nous nous sommes adressés à la société «TERRANOVA SECURITY», un des leader mondiaux dans ce domaine. Cette campagne a été réalisée comme suit :

Quiz anonyme de connaissances, exercices de simulation de phishing et plusieurs cours en ligne traitant des sujets principaux à maîtriser à réaliser par les Collaborateurs-trices.

Cette campagne a duré toute l'année 2022 et était obligatoire pour toutes et tous.

Mars

- Premier événement « De nous A Vous ». Thème du jour « L'impact d'une caisse AVS Pour le citoyen » et en invité d'honneur, Alexander Osterwalder, un des théoriciens du management les plus reconnus au niveau mondial

Avril

- Changement lié à notre organisation : Nomination du nouveau Chef-fe de Service des Cotisations paritaires, Monsieur Roman Poletti.

- Deuxième événement « De nous A Vous ». Thème du jour « Révision AVS : Bien préparer votre contrôle d'employeur » et en invité d'honneur, Jean Troillet, aventurier.

Mai

- Premiers tests par 3 clients du nouveau portail votreAVSVaud, qui viendra remplacer E-business
- Bien-être au travail : Réalisation d'un « Job-Stress-Analysis » pour mieux comprendre les mécanismes du stress au sein de notre institution. Ressources, contraintes et état d'esprit ont pu être représentés et évalués au niveau des équipes et de toute notre organisation

Juin

- Présentation de la nouvelle stratégie par la Direction à tout le personnel de la Caisse
- Paiement direct des Allocations familiales rendu possible. Une demande qui a vivement répondu aux besoins de nos affiliés !
- Troisième événement « De nous A Vous ». Thème du jour « Les rentes AVS de votre employé-e » et en invité d'honneur, Marc Voltenauer, auteur de polars.

Juillet

- Finalisation de la mise en place de la VDI au sein de la Caisse. La solution VDI est une infrastructure de postes de travail virtuels. Elle est définie comme l'hébergement d'environnements "Bureau" sur un serveur central. Il s'agit donc d'une forme de virtualisation de postes, puisque les spécificités de chaque poste s'exécutent sur des machines virtuelles pour être mises à la disposition des collaborateurs via un réseau. Comme le spécifie Philippe Richard, Chef du service informatique à la CCVD: "La VDI permet à chacun-e de disposer d'un poste de travail performant, fiable, disposant de dernières évolutions logicielles et ce quel que soit l'emplacement de travail.

Août

- En août 2022, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir nos 8 nouveaux apprentis pour le métier d'employé-e de Commerce et une stagiaire pré-HES. La CCVD est fière de compter parmi ses équipes des Formateurs-trices et Experts certifiés pour la formation et le suivi de nos apprentis-es. Il s'agit de forces considérables pour notre Caisse, faisant d'elle un véritable centre d'expertise en matière d'apprentissage dans la branche des assurances sociales. En tant qu'entreprise formatrice, la CCVD tient à diffuser, à l'interne comme à l'externe, son engagement soutenu dans la formation de la relève.

Septembre

- Lancement du Secteur Relation Client au sein de la Caisse
- iPension – Portail votreAVSVaud : Bienvenue à nos 10 premiers affiliés en production !
- Quatrième événement « De nous A Vous », destiné à nos partenaires, édition spéciale « iPension » avec la présentation de notre portail votreAVSVaud et notre vision d'un portail citoyen multiplier avec la collaboration de la HES-SO et de NEOSIS, en avant-première ! Le thème du jour était « Aimeriez-vous savoir combien vous gagnerez à votre retraite? »

Octobre

- Journée d'échange des AAS avec la CCVD au sein de notre Caisse. Des ateliers et échanges tant constructifs que conviviaux ont eu lieu ce jour-là, dans un but d'amélioration des activités que nous partageons ensemble. Cette journée a fait l'objet d'un sondage qui s'est avéré extrêmement positif et apprécié.
- Campagne de communication à l'interne de la CCVD : Comment réduire notre consommation d'énergie ? Trucs et astuces !
- Dernier événement de l'année « De nous A Vous », avec pour thème du jour « L'univers des prestations familiales » et en invitée du jour, Madame Karin Perraudin, Présidente de plusieurs Conseils d'Administration, sur la gouvernance en entreprise.

Novembre

- Séance d'information pour le personnel de la Caisse approchant l'âge de la retraite, dispensé par nos Ressources humaines et notre Service Rentes : « Préparation à la retraite et optimisation de la constitution de ses revenus »
- Le nouveau site internet de la Caisse a été mis en production en novembre 2022 ! Cette plateforme de communication modernisée vise notamment les 3 objectifs suivants:
 - Offrir davantage de convivialité :** La navigation est plus fluide et plus intuitive
 - Focaliser sur la réponse :** Nous mettons un point d'honneur à développer nos outils pour mieux répondre aux questions de nos affiliés
 - Proposer une transmission facilitée :** Afin de satisfaire les attentes des affiliés et partenaires, nous avons élaboré de nouveaux formulaires de contact intuitifs, simples à remplir et propices à un traitement facilité.
- Première édition des « Matinées CCVD », notre nouveau concept de formation matinale offert par nos experts à nos clients sur des sujets techniques des assurances

Décembre

- Lancement du Secteur Relation Client au sein de la Caisse

NOS INSTITUTIONS

Rétrospective de l'exercice 2022

Toutes les activités réalisées par nos collaboratrices et collaborateurs sont regroupées dans les trois institutions que sont la Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS (CCVD), la Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales (CCAF) ainsi que la Caisse de Compensation professionnelle AGRIVIT.

En sus des activités purement liées aux régimes AVS/AI/APG, chacune de ces trois institutions intègre des tâches et activités spécifiques.

Par exemple, c'est au sein de la CCVD que sont gérés les régimes des Prestations complémentaires pour tous les bénéficiaires du canton, des Allocations familiales agricoles ainsi que le Recours contre les tiers responsables.

La CCAF, outre la gestion traditionnelle des allocations familiales, regroupe également les activités de l'Allocation maternité cantonale ainsi que du Complément cantonal des allocations familiales dans l'agriculture.

Enfin, AGRIVIT comprend, en sus de ses activités AVS/AI/APG, celles spécifiques à la mise en œuvre de la Charte sociale agricole. En font partie la facturation des cotisations à l'assurance-accident et à l'assurance sociale professionnelle ainsi que le versement des allocations familiales professionnelles aux agriculteurs et viticulteurs indépendants, membres de Prométerre, ainsi qu'aux collaborateurs familiaux agricoles ou viticoles.

Découvrez ci-après les chiffres-clés de chacune d'elles à retenir pour cette année 2022.



CAISSE CANTONALE VAUDOISE DE COMPENSATION AVS

En 2022, plus 105'000 de personnes physiques et morales étaient affiliées à la CCVD représentant un total de cotisations facturées de 1.42 milliard de francs.

La diminution de -5.6% du nombre d'affiliés est en grande partie due au changement de modèle d'affaire de l'un de nos employeurs. Suite à la crise sanitaire, une grande société a décidé de revoir son fonctionnement et de travailler comme une agence de placement de personnel en rassemblant ses divers inscrits en un seul et même employeur. Anciennement une inscription équivalait à une affiliation auprès de notre Caisse.

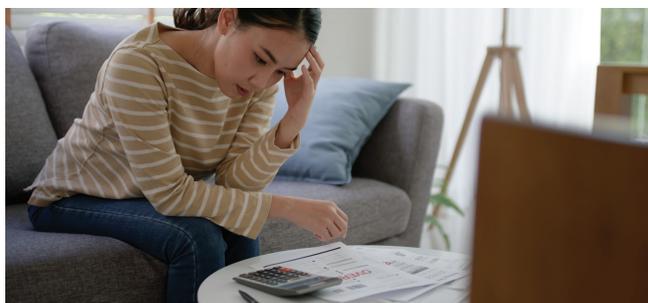
Le nombre de rentiers AVS a connu une hausse de 1.38%, atteignant 77'000 bénéficiaires pour 1.63 milliard de francs de rentes versées.



CHF 1.42 milliard de
cotisations 105'411 affiliés



77'476 rentiers ont reçu
CHF 1.63 milliard de rentes AVS



5'139 bénéficiaires d'APG-Covid
pour CHF 10'458'899 d'allocations versées



32'598 bénéficiaires de présentations
complémentaires pour CHF 682'183'119

CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Fin 2022, près de 26'677 employeurs sont affiliés à la Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales.

Le montant des prestations versées à nos 41'601 bénéficiaires salariés s'élève à 253 millions de francs (+2.76%)



41'601 bénéficiaires salariés pour
CHF 253'179'097 d'allocations versées



2'535 bénéficiaires indépendants pour CHF
18'503'641 d'allocations versées



4'295 bénéficiaires non-actifs pour CHF
32'016'407 d'allocations versées



1'947 familles ont bénéficiés de CHF
5'842'801 d'allocations cantonale de
maternité versées

CAISSE DE COMPENSATION AVS AGRICOLE, VITICOLE ET RURALE AGRIVIT

Au 31 décembre 2022, plus de 3'200 exploitants indépendants sont affiliés à la Caisse professionnelle AGRIVIT, totalisant 27.4 millions de francs de cotisations (-1.74%). Les rentes AVS payées aux 2'871 rentiers s'élevaient quant à elles à 64.1 millions de francs.

Les 5'251 affiliés liés à la Charte sociale agricole (CAP) ont financé leur régime à hauteur de 4.8 millions de francs.



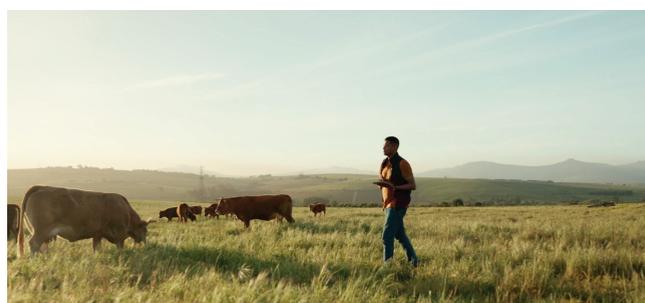
CHF 27'356'131 millions de cotisations
3'253 exploitants indépendants



2'871 rentiers ont reçu CHF 64'183'648
millions de rentes AVS



54 demandes d'APG-Covid traitées pour CHF
91'067 d'allocations versées



Charte sociale agricole CHF 4,828,447
millions de cotisations d'assurance
professionnelle 5'251 affiliés

ORGANISATION

La plus grande responsabilisation des cadres ayant fait ses preuves en 2021, la structure organisationnelle est restée telle quelle en 2022.

Les quatre grands départements de la Caisse sont les suivants : Département Cotisations & Prestations Familiales, Département Prestations, Département Administration et Département

Finances et Informatique. À l'intérieur, se trouvent donc les différents services.

Le Service des Ressources Humaines, et le support à la Direction (comprenant la Communication et les Chargés de missions) sont quant à eux directement rattachés au Directeur.

NOS PRESTATIONS

De la naissance au décès, toutes les situations de vie si importantes à nos yeux se doivent d'être couvertes par les prestations auxquelles toutes et tous pouvons prétendre. En tant que personne assurée, physique ou morale, avec ou sans activité lucrative, votre couverture aux assurances sociales se doit d'être adéquate, contractée dans les temps et vérifiée régulièrement par vos soins, afin qu'elle reflète votre réalité économique et sociale.

A cet effet, nous mettons un point d'honneur à proposer nos services et à mieux faire connaître vos droits à nos prestations.



Le service des prestations familiales se met à disposition de nos assuré(e)s et employeurs pour les renseigner et les guider dans leurs démarches concernant la famille (allocations familiales, allocations fédérales de maternité et de paternité, allocations de prise en charge et allocations cantonales de maternité).

Sylviane Grosvernier Zünd - Cheffe du Secteur Prestations maternité

Si nos collaboratrices et collaborateurs sont là pour vous conseiller, il est toujours utile de percevoir en un clin d'œil les différentes prestations que nous offrons.

Le Service des Ressources Humaines, et le support à la Direction (comprenant la Communication et les Chargés de missions) sont quant à eux directement rattachés au Directeur.



Il est très précieux de pouvoir compter sur des collaborateurs compétents et motivés, grâce auxquels nous pouvons offrir une grande qualité dans le traitement des dossiers de nos assurés.

Laurent Delapierre - Chef du Service des Rentes



Naissance & Adoption

Prestations familiales :

Allocation maternité fédérale (98 jours)

Allocation de naissance / accueil en vue d'adoption

Allocation maternité cantonale (6 mois)

Allocation pour enfant (0 à 16 ans)

Allocation maternité/paternité fédérale (98 jours/14 jours)

Allocation de prise en charge pour enfant gravement atteint dans sa santé (98 jours)

Allocation maternité cantonale (6 mois)



16 - 18 - 25 ans, mariage

Prestations familiales :

Allocation de formation professionnelle (enfants de 16 à 25 ans)

Prestations – Rentes :

Rente de veuve/veuf et rente d'orphelin

Allocation perte de gain (APG)



Invalidité

Invalidité Prestations – Rentes :

Allocation perte de gain (APG) Rente

AI Allocation pour impotents (API) AI

Indemnités journalières AI (IJAI)

Prestations complémentaires (PC):

PC AI + Remboursement des frais de maladie (RFM)



Fin de droit aux indemnités chômage dès 60 ans

Prestations transitoires pour chômeurs âgés (Pträ)



Retraite

Prestations – Rentes:

Rente AVS

Allocation pour impotents (API) AVS

Prestations complémentaires (PC) :

PC AVS + Remboursement des frais de maladie (RFM)



Décès

Décès Prestations – Rentes :

Rente de survivants

Prestations complémentaires (PC):

PC AVS + Remboursement des frais de maladie (RFM)

AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES

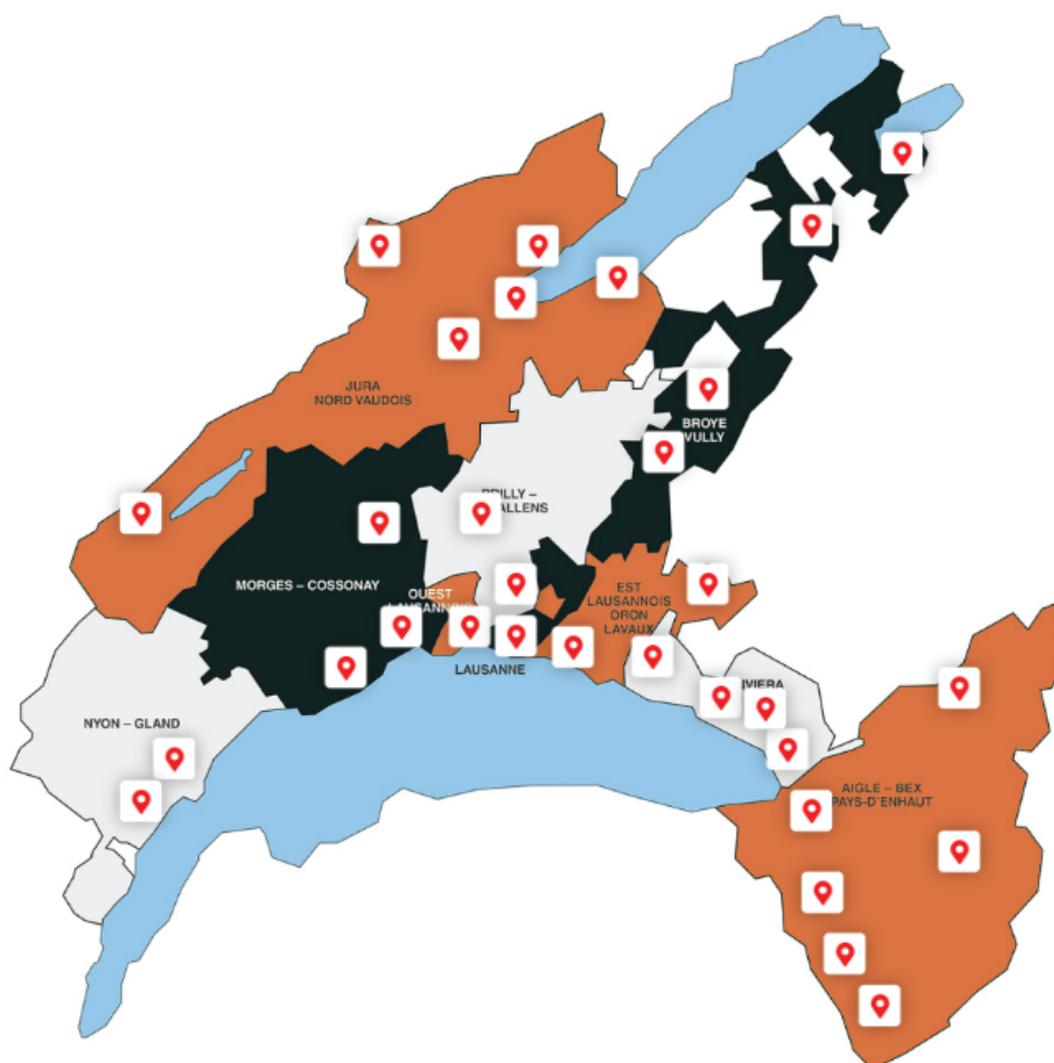
27 Agences d'assurances sociales (+ 5 antennes) sont réparties dans les 10 « Régions d'action sociale » du canton.

Contacts de proximité des citoyens, les Agences ont pour mission d'accompagner ces derniers dans leurs démarches administratives en matière d'assurances sociales, notamment au chapitre des prestations dont il peuvent se prévaloir (rente AVS/AI, prestations complémentaires AVS/AI, subside à l'assurance-maladie obligatoire des soins, prestations complémentaires pour familles, etc, ...).

Partenaires privilégiés de notre Caisse, les Agences renseignent, conseillent, orientent et aident la population pour la constitution des dossiers qui sont ensuite transmis à la CCVD pour traitement.

Les nouveautés en matière d'assurances sociales et les documents à compléter par les assurés sont mis à la disposition des Agences sur le site Extranet spécialement créé à leur attention. Des actualités sont également fréquemment publiées sur ce canal de communication apprécié.

Par ailleurs, la CCVD et les Agences se rencontrent régulièrement dans le cadre du programme « boucle d'amélioration continue » (10 séances en 2022). Collaborateurs des Agences et spécialistes métiers de la Caisse évoquent lors de ces rencontres les situations particulières rencontrées, discutent des processus en place et évaluent les pistes potentielles d'amélioration et de rationalisation.



Agence Sainte-Croix

Téléphone - 024 557 20 38
 aas.stecroix@vd.ch

Agence Grandson

Téléphone - 024 557 20 70
 aas.grandson@vd.ch

Agence Yverdon-les-Bains

Téléphone - 024 557 20 60
 aas.yverdon@vd.ch

Agence Orbe

Téléphone - 024 557 77 00
 aas.orbe@vd.ch

Antenne Yvonand

Téléphone - 024 557 20 76
 aas.grandson@vd.ch

La Vallée Agency

Téléphone - 021 557 86 10
 aas.vallee.joux@vd.ch

Porte d'orientation Sociale de l'ARASOL

Téléphone - 021 316 84 00
 arasol@aras.vd.ch

Agence Pully

Téléphone - 021 557 83 95
 aas.pully@vd.ch

Agence Oron

Téléphone - 021 557 83 95
 aas.oron@vd.ch

Antenne Château-d'Oex

Téléphone - 026 557 30 27
 aas.chateaudoex@vd.ch

Agence Villeneuve

Téléphone - 021 967 07 67
 aas.villeneuve@vd.ch

Agence Aigle

Téléphone - 021 338 07 07
 aas.aigle@vd.ch

Antenne Ollon

Téléphone - 024 499 01 30
 aas.ollon@vd.ch

Agence BEX

Téléphone - 024 557 27 40
 aas.bex@vd.ch

Antenne Le Sépey (Ormont-Dessous)

Téléphone - 024 491 18 67
 aas.aigle@vd.ch

Agence Cossonay

Téléphone - 021 804 98 70
 aas.cossonay@vd.ch

Agence Morges Est

Téléphone - 021 828 04 60
 aas.morges-est@aras-vd.ch

Agence Morges Ouest

Téléphone - 021 831 00 31
 aas.morges-ouest@aras-vd.ch

Agence Prilly

Téléphone - 021 622 74 84
 aas-prilly@araspe.ch

Agence Lausanne

Téléphone - 021 315 71 00
 sas@lausanne.ch

Agence Lucens

Téléphone - 021 557 86 00
 aas.lucens@vd.ch

Agence Moudon

Téléphone - 021 557 85 95
 aas.moudon@vd.ch

Agence Payerne

Téléphone - 026 557 30 40
 aas.payerne@vd.ch

Agence Avenches

Téléphone - 026 557 30 33
 aas.avenches@vd.ch

Agence Echallens

Téléphone - 021 622 75 50
 aas-echallens@araspe.ch

Agence Le Mont-sur-Lausanne

Téléphone - 021 622 75 90
 aas-lemont@araspe.ch

Agence Montreux

Téléphone - 021 962 78 37
 aasriviera@arasriviera.ch

Antenne Chexbres

Téléphone - 021 946 46 64
 aasriviera@arasriviera.ch

Agence La Tour-de-Peilz

Téléphone - 021 977 02 40
 aas-lemont@araspe.ch

Agence Blonay

Téléphone - 021 926 82 40
 aasriviera@arasriviera.ch

Agence Gland

Téléphone - 022 557 55 90
 aas.gland@vd.ch

Agence Nyon

Téléphone - 021 338 99 99
 aas.nyon@vd.ch

REMERCIEMENTS

Nous remercions nos fidèles clients, précieux partenaires ainsi que nos organes et autorités pour leur confiance et leur soutien.

Nous sommes aussi tout particulièrement et sincèrement reconnaissants envers les collaboratrices et collaborateurs de la Caisse pour leur engagement, leur magnifique dynamisme et leur solide résilience durant cette année extraordinaire.

Directeur

DOMINIQUE RAST

Presidente du conseil d'administration

REBECCA RUIZ



Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2022

Presidente

Rebecca RUIZ

Conseillère d'État Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), Lausanne

Vice-president

Fabrice GHELFI

Directeur général de la DGCS, Lausanne

Membre de la Délégation des affaires du personnel

Membre de la Délégation financière et d'audit

Arnaud BOUVERAT

Secrétaire régional d'Unia Vaud

Claude BAEHLER

Agriculteur, Président de Prométerre, Chamby

Membre de la Délégation des affaires immobilières

Julien CUEREL

Syndic de Baulmes

Membre de la Délégation financière et d'audit

Jean-Marc DEMIERRE

Président de la Fédération vaudoise des entrepreneurs

Président de la Délégation financière et d'audit

Françoise FAVRE

Directrice Générale de l'emploi et du marché du travail du Canton de Vaud, Lausanne

Membre de la Délégation financière et d'audit

Oscar TOSATO

Directeur des Sports et de la Cohésion sociale

Membre de la Délégation pour les affaires du personnel

Editorial

Mot de la Direction

« Ensemble, dans une même direction, nous sommes fiers des projets nés et aboutis en 2022. Grâce à l'union des forces, idées et compétences de toutes et tous, nous avons mis tout en œuvre pour rester à la hauteur des attentes de nos clients. »

Dominique Rast



Une stratégie, une vision et des objectifs définis : Ensemble, sur un même chemin.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » (Proverbe africain).

Mettre toutes nos forces et compétences en commun pour extraire le meilleur de l'intelligence collective. Telle a été notre motivation pour redéfinir notre stratégie, en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration. Cette stratégie a ensuite été investie par l'ensemble des cadres de la CCVD.

Durant l'année 2022, la vision de la Caisse et ses objectifs ont été redessinés pour que tous les Départements et Services travaillent en harmonie. Cette nouvelle stratégie a été présentée à tout le personnel par la Direction durant le premier semestre 2022. C'est ainsi que notre institution a vécu une année de transformation, pour avancer et rester à la hauteur des attentes de nos clients.

Nous sommes fiers de vous présenter, ce qui a animé et anime le quotidien de nos 330 Collaborateurs-trices et ce pourquoi nous nous levons de « bonheur » chaque matin :

Notre mission est ancrée dans la Constitution fédérale. Nous veillons à ce que chacun bénéficie des services et des droits du domaine de l'AVS et des allocations familiales, notamment à travers notre devoir

d'information, la perception des cotisations et le paiement des prestations.

Notre vision, celle que nous gardons à l'esprit dans notre travail au quotidien est la suivante :

« Avec compétences, expertise et efficacité, offrir à tous nos bénéficiaires et affiliés un service, des prestations et des solutions en assurances sociales (AVS/AF). »

C'est en suivant cette vision, que nos 4 grands objectifs stratégiques se sont définis :

- 1) S'affirmer et être reconnu comme un centre de compétences et d'expertises de premier plan qui exécute de façon fluide et à satisfaction sa mission, grâce à une gouvernance performante et des relations de confiance avec ses partenaires.
- 2) Être en permanence à l'écoute et au service de nos bénéficiaires, leur communiquer et leur mettre rapidement, simplement et facilement à disposition nos prestations, sans aucun laissé-pour-compte, grâce à une collaboration active et efficace avec les services sociaux du canton.

3) Être une Caisse attractive en proposant à nos affiliés, quels qu'ils soient, une offre de grande qualité, un service efficace, un support important et les réponses et conseils adaptés, à des conditions compétitives.

4) Être un employeur attractif en proposant à nos employés un cadre de travail responsabilisant leur permettant de se mettre au service du client et de disposer des moyens nécessaires à leurs activités.



Mot de la Direction

« La qualité de la relation entre une Institution et ses bénéficiaires, affiliés ou partenaires est le reflet de la qualité des relations au sein de l'entreprise »

Dominique Rast & Pierre Delaloye

« Facile et rapide »

Nos clients au cœur de nos préoccupations

De par son histoire et sa mission, notre Caisse est unique et la totale satisfaction de nos clients est une priorité, qu'ils soient affiliés ou assurés.

En 2022, et tenant compte de l'évolution des attentes des clients et des canaux de communication, les mots d'ordre définis dans l'amélioration de nos processus de contacts ont été les suivants : Facile et rapide.

C'est ainsi qu'est né, le 12 décembre 2022, le secteur Relation Clients. Notre nouvelle équipe propose un support téléphonique de premier niveau à nos affiliés pour toutes les questions liées à leurs cotisations, mais aussi pour la gestion de leurs allocations familiales et perte de gain. Le concept ayant fait ses preuves, cette prestation sera par la suite déployée à

l'ensemble des bénéficiaires de la Caisse et pour l'ensemble des canaux entrants utilisés par nos clients.

La clé du succès de la mise en œuvre de ce secteur réside sur le développement des compétences transverses de nos Conseillers Relation clientèle. La multidisciplinarité des tâches et des métiers se révèle être un élément moteur et un tremplin de carrière intéressant d'un point de vue gestion des ressources humaines. Nous nous réjouissons de poursuivre cette aventure et profitons de remercier l'équipe pour son engagement et son professionnalisme ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation de ce projet si important pour nos usagers et notre Institution.

« Être plus proche de nos clients »

Nos événements

Nous avons pour vœu de privilégier le contact humain et d'ouvrir les portes de notre Caisse à l'externe.

Qui sont nos interlocuteurs ? Que font-ils et quels sont leurs domaines d'expertise ?

En 2022, notre nouveau concept événementiel au sein de la Caisse a été mis sur pied : Il s'agit de nos afterworks « De nous A Vous », qui ont lieu environ tous les trois mois. Lors de ces occasions, nous invitons dans nos locaux nos affiliés pour leur présenter un sujet lié aux assurances sociales, par l'un de nos experts en la matière. Ces rencontres régulières d'information sont agrémentées d'une séquence « Émotions », dispensée par nos invités externes, qui viennent partager une carrière, une expérience, un moment hors du temps, captivant l'attention de nos participants. En 2022, nous avons eu le privilège de recevoir des invités tels que Marc Voltenauer, auteur de polars, Alexander Osterwalder, théoricien du management ou encore Jean Trolliet, aventurier.

En totalité, ce sont plus de 180 personnes qui sont venues à notre rencontre au sein de notre Caisse. Nous répondons ainsi à la demande de

notre Caisse. Nous répondons ainsi à la demande de nos affiliés ; celle d'humaniser et fortifier nos liens déjà bien construits. Ces événements sont ouverts à toute personne intéressée par le sujet présenté, ce qui nous permet également d'élargir notre réseau professionnel.

De ces Events bien implantés actuellement au sein de la Caisse, sont nées « Les matinées CCVD ». En effet, il s'agit de matinées organisées par notre Secteur "Grands Comptes" qui consistent à proposer gracieusement une demi-journée de formation sur un domaine d'expertise de nos métiers. Généralement, la matinée CCVD reprend et approfondi le thème qui a été présenté lors de notre afterwork « De nous A Vous ». Ainsi, nous pouvons, faire des liens entre nos events et conserver une cohérence, vivement appréciée tant à l'interne qu'à l'externe. Ces matinées de formation sont une plus-value réelle qui enrichi la pratique professionnelle des participants sur les questions d'assurances sociales

Transformation digitale

Notre Suite logiciel iPension

Dans l'objectif de toujours améliorer et faciliter significativement le contact avec nos clients, nous avons entièrement revu l'ergonomie de notre site web institutionnel (www.caisseavsvaud.ch) et l'avons orienté autour des situations de vie des citoyens, de nos clients, offrant ainsi un accès contextualisé et des formulaires de contact spécifiques. De nombreux simulateurs de calculs ont été également mis en ligne pour estimer les montants de prestations, d'allocations ou de cotisations.

Plus spécifiquement pour nos clients affiliés, nous avons ouvert à un groupe pilote restreint notre nouveau portail en ligne « votreAVSVaud » basé sur les produits iPension – Portail B2B et Events de la société Neosis.

En 2023, ce portail permettra progressivement à tous nos affiliés, employeurs, et

indépendants, ainsi qu'aux fiduciaires qui les représentent, d'annoncer et de suivre 21 types d'événements, comme par exemple l'arrivée ou le départ des collaborateurs-trices, et de consulter en ligne leur correspondance complète.

En 2022, nous avons également testé notre solution iPension Suite et réceptionné ses premiers modules. La réception de l'ensemble des produits standards de la Suite iPension se poursuivra et se finalisera en 2023.

Notre transformation digitale, centrée sur l'humain, va se poursuivre dans les années à venir avec comme objectif de générer plus de valeur pour tous nos clients, sans aucun laissé-pour-compte.

L'intelligence artificielle au service des Assurances sociales

Notre Chatbot GG

En partenariat avec Neosis, filiale du groupe ELCA, nous sommes fiers de vous annoncer que 2022 a été l'année de préparation à l'engagement et accueil d'un nouveau Collaborateur, qui est entré en fonction début 2023, prénommé GG (#GoodGame).

GG est le premier Chatbot du domaine des assurances sociales intégrant l'intelligence artificielle dans son fonctionnement (pour comprendre les questions et répondre/guider intuitivement vers les bonnes sources d'informations recherchées). Il travaille 24h/24, 7j/7 et est à votre entière disposition sur notre site.

Sa mission est de fournir des réponses aux questions posées par les internautes et de les guider sur notre site, nos formulaires ou encore d'autres sites institutionnels. Réel facilitateur dans le paysage complexe des assurances

sociales, GG vise à améliorer le service à la clientèle (simplifier les recherches, améliorer l'expérience client, conseiller en tout temps sur les questions simples) et permet à nos collaborateurs et collègues de mieux s'investir dans des tâches de conseil plus complexes et spécifiques.

Avant la mise en production de ce dernier, il a été question de l'alimenter de questions basiques aux plus spécifiques, tout en enrichissant un maximum son vocabulaire. Tous nos services métiers ont participé à cette tâche, dans le but de rendre GG le plus précis dans les réponses qu'il fournira aux internautes. 2023 promet ainsi d'être une année révolutionnaire en matière de digital et d'expérience clients !

Evolution des régimes sous gestion

Début janvier 2022, la Caisse a vu s'appliquer l'entrée en vigueur du projet de développement continu de l'AI. Cela a eu pour conséquence l'introduction des rentes linéaires. À noter également, les modifications concernant l'octroi des indemnités journalières AI, principalement en faveur des jeunes assurés effectuant une formation professionnelle initiale.

Dès le 1er juillet 2022, l'introduction du « mariage pour tous », permettant aux couples du même sexe de conclure un mariage (jusqu'à cette date, seul le partenariat enregistré était possible) fût une modification légale qui a impacté le droit concernant les rentes de veuve et de survivants.

À cette même date, un changement lié à l'envoi de formulaires concernant des demandes de prestations (demande de rente de vieillesse, de survivant, etc..) a eu lieu : Ces derniers peuvent dorénavant être transmis de manière informatisée automatiquement à la Caisse AVS compétente.

Perspectives

De manière très claire, cette année n'a pas été avare en nouveautés au sein de la CCVD et des projets de grandes envergures ont vu le jour. Un vent positif, rafraîchissant et dynamique a soufflé sur notre Institution et a permis des avancées considérables, tout en réunissant les Collaborateurs-trices de la CCVD, autour d'une seule et même stratégie.

La concrétisation de ces projets n'a été rendue possible que par les grandes compétences professionnelles et humaines dont les collaboratrices et collaborateurs de la CCVD font preuve au quotidien.

Enfin, la dernière évolution à souligner en termes de régimes sous gestion concerne les modifications des conditions d'octroi des rentes de veufs, suite à l'entrée en force du jugement de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

En 2022, notre service des Prestations Familiales s'est préparé à traiter une nouvelle allocation qui entrera en vigueur le 01.01.2023 : l'allocation d'adoption (14 jours).

Vous retrouverez plus d'informations liées à ces modifications dans la rubrique « Nos tâches ».

Ensemble, nous apprécions la confiance et l'évolution qui règne au sein de notre Caisse, mais également avec nos clients, partenaires et notre Conseil d'administration. Nous sommes convaincus d'avoir à ce jour, entre nos mains, tous les outils pour continuer à bâtir un avenir prometteur et serein, pour aujourd'hui et pour demain.

Charte

* Notre mission

Notre mission est ancrée dans la Constitution fédérale. Nous veillons à ce que chacun bénéficie des services et des droits du domaine de l'AVS et des allocations familiales, notamment à travers notre devoir d'information, la perception des cotisations et le paiement des prestations

* Notre vision

Avec compétences, expertise et efficacité, offrir à tous nos bénéficiaires et affiliés un service, des prestations et des solutions en assurances sociales (AVS/AF).

* Nos valeurs

RESPECT – CONFIANCE – EQUITE – PROFESSIONNALISME

Le fondement et l'orientation de nos actions envers nos collaboratrices et collaborateurs, nos clients et nos partenaires, comprennent l'application au quotidien de ces valeurs communes.



Offrir

rémunérer nos collaboratrices et collaborateurs équitablement et leur offrir de meilleures prestations sociales que le marché



Fidéliser

fidéliser nos collaboratrices et collaborateurs, nos clients ainsi que nos partenaires

Ecouter

être à l'écoute, ouverts d'esprit et nous remettre en question



Respecter

offrir un environnement de travail attractif, performant et respectueux de son environnement



Ensemble, mettons fin à l'écart salarial. L'égalité salariale est un droit humain fondamental. Labellisés EQUAL-SALARY depuis 2016, nous donnons l'exemple.

Répartition de l'effectif

352 collaboratrices et collaborateurs engagés



- CDI
- CDD
- Pers. en formation
- Autres

Proportion Hommes-Femmes

36 % Hommes **64 %** Femmes



- Femmes
- Hommes

Répartition hommes-femmes des fonctions de cadre et cadre supérieur



Femmes

47%

Hommes

53%

**Aménagement du temps de
travail & conciliation vie privée
et vie professionnelle**

30%

des collaborateurs-trices
travaillent à temps partiel

Nos tâches

La CCVD réalise depuis 1948 les activités qui lui ont été déléguées par la Confédération, le Canton, ou d'autres mandants comme c'est le cas par exemple pour la gestion de la Caisse professionnelle AGRIVIT qui nous a été confiée par Prométerre. Toutes nos activités sont soumises à autorisation de la part de l'autorité fédérale.

Une Caisse AVS unique en son genre

Les grandes qualités de la CCVD font d'elle une des Caisses de Compensation AVS de référence en Suisse, et certainement LA Caisse de référence dans notre canton : Prestations complémentaires, Remboursements des frais de maladie, Recours contre les tiers responsables pour la majorité des cantons

romands ainsi que pour le Portugal, l'Espagne et la France ou encore gestion de la qualité des prestations offertes aux citoyens vaudois par les 32 agences d'assurances sociales du Canton, sont quelques exemples d'activités qui rendent notre Caisse unique en son genre.



La CCVD est unique à bien des égards.

En s'affiliant chez nous, nos clients renforcent leur prise en compte des enjeux sociaux et éthiques dans leur gouvernance et donc leur implication en tant qu'entreprise actrice de la responsabilité sociétale.

ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES PAR LA CONFÉDÉRATION

- ✓ Perception des cotisations de l'assurance-chômage (AC)
- ✓ Conseil et suivi de ses affiliés concernant l'affiliation obligatoire à une institution reconnue de prévoyance professionnelle (LPP) et à une assurance-accidents (LAA)
- ✓ Gestion des Recours contre les tiers responsables (RTR) pour les cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève, Jura et pour la France, l'Espagne et le Portugal
- ✓ Restitution de la taxe CO2
- ✓ Gestion de la comptabilité et reportings de l'Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud
- ✓ Contrôle des Agences d'assurances sociales Conseil et révision des affiliés en tant qu'employeurs
- ✓ Fixation et versement des prestations transitoires pour chômeurs âgés (PTRA)
- ✓ Perception des cotisations AVS/AI et versement des prestations AVS et des prestations monétaires AI
- ✓ Contrôle d'affiliation pour tout le canton de Vaud
- ✓ Tenue du fichier central cantonal des affiliés
- ✓ Gestion des affiliations des personnes sans activité lucrative telles que les étudiants, les bénéficiaires du revenu d'insertion ou les personnes n'étant pas affiliées à une autre Caisse AVS
- ✓ Perception des cotisations APG et versement des allocations pour perte de gain en faveur des personnes servant dans l'armée/protection civile, dans le cadre des mesures contre le Coronavirus, des allocations fédérales de maternité, des allocations fédérales de paternité ainsi que des allocations de prise en charge (APC)
- ✓ Perception des cotisations et versement des allocations familiales fédérales dans l'agriculture (LFA)

TOUR D'HORIZON DES ÉVOLUTIONS 2022

Entrée en vigueur du projet « Développement continu de l'AI »

Prévenir l'invalidité et renforcer la réadaptation : tels sont les objectifs que poursuivent le Conseil fédéral et le Parlement pour les enfants, les jeunes et les assurés atteints dans leur santé psychique dans le cadre du Développement continu de l'assurance-invalidité. La réforme prévoit surtout d'intensifier le suivi des personnes concernées, d'étendre des mesures éprouvées et de renforcer la collaboration avec les médecins traitants et les employeurs. Elle remplace l'ancien système de rentes, avec ses échelons et ses effets de

seuil, par un système linéaire et introduit des mesures visant à garantir la qualité et la transparence des expertises médicales. Le Conseil fédéral a fixé l'entrée en vigueur du Développement continu de l'AI au 1er janvier 2022.

Notre Service des rentes a ainsi vécu l'introduction des rentes linéaires et les modifications concernant l'octroi des indemnités journalières AI, principalement en faveur des jeunes assurés effectuant une formation professionnelle initiale

Introduction du "Mariage pour tous"

Dès le 1er juillet 2022, les couples de même sexe peuvent conclure un mariage (jusqu'à cette date, seul le partenariat enregistré était possible)

Cette modification légale impacte le droit concernant les rentes de veuve et de survivants et donc directement notre Service des rentes.

Transmission des formulaires de manière informatisée

Certains formulaires concernant des demandes de prestations (demande de rente de vieillesse, de survivant, etc...) peuvent être transmis dorénavant de manière informatisée automatiquement à la Caisse AVS

compétente. Une avancée intéressante qui est en phase avec la digitalisation de nos processus.

Modifications des conditions d'octroi des rentes de veufs

Ces modifications d'octroi ont pour but de traiter les veufs avec enfants de la même manière que les veuves avec enfants, de sorte que le droit à la rente de veuf ne s'éteigne plus lorsque le dernier enfant atteint l'âge de 18 ans. Les hommes qui deviennent veufs après le 18e anniversaire de leur plus jeune enfant recevront également une rente de veuf. Cette réglementation transitoire restera en vigueur tant que les dispositions légales ne seront pas adaptées.

L'arrêt de la CEDH n'a pas d'effet rétroactif. Il ne s'applique donc qu'aux veufs avec enfants qui touchaient encore une rente au 11 octobre 2022 et, naturellement, aux personnes dont le droit à une rente de veuf prend naissance après cette date.

Seuls font exception les cas où les veufs ont contesté l'extinction du droit à la rente, pour autant que leur cas n'ait pas été tranché par une décision définitive au 11 octobre 2022.



ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES PAR LE CANTON

- ✓ Fixation et versement des prestations complémentaires AVS/AI (PC)
- ✓ Remboursement des frais de maladie (RFM)
- ✓ Transmission des demandes LAPRAMS (à la DGCS)
- ✓ Gestion et administration de la Caisse cantonale d'allocations familiales
- ✓ Surveillance des Caisses d'allocations familiales actives sur le canton de Vaud
- ✓ Perception des cotisations et des contributions au Fonds de surcompensation
- ✓ Fixation et versement des allocations familiales (AF)
- ✓ Fixation et versement de l'allocation maternité cantonale (Almat)
- ✓ Perception des cotisations aux prestations complémentaires cantonales pour familles et aux prestations cantonales de la rente-pont et gestion des paiements des prestations, de la tenue de la comptabilité et des budgets, du recouvrement ainsi que du support informatique
- ✓ Perception des cotisations professionnelles auprès des exploitants et/ou propriétaires de domaines agricoles et viticoles et versement des allocations de famille (Charte sociale agricole)
- ✓ Versement du complément cantonal aux allocations familiales dans l'agriculture
- ✓ Analyse et octroi des prestations ponctuelles (ComiPP) en lien avec l'octroi d'allocations familiales

ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES PAR PROMÉTERRE

- ✓ Gestion de la Caisse de compensation AVS agricole, viticole et rurale AGRIVIT

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

Chiffres, nombres et comptes

AFFILIATIONS

	2021	2022	Variation	En %
Affiliés AVS au cours de l'année				
Employeurs	29 712	25 548	-4 164	-14.0
Indépendants	23 064	22 716	-348	-1.5
Non-actifs	58 076	56 297	-1 779	-3.1
Travailleurs d'un employeur non tenu de s'affilier	856	850	-6	-0.7
Total	111 708	105 411	-6 297	-5.6

COTISATIONS

Cotisations				
Personnelles facturées	126 702 240	127 873 634	1 171 394	0.9
Paritaires (employeurs) facturées	1 072 497 474	1 077 977 390	5 479 916	0.5
Régime fédéral des allocations familiales dans l'agriculture (<i>LFA</i>) facturées	3 193 796	3 344 446	150 650	4.7
Assurance-chômage facturées	216 603 276	218 654 749	2 051 473	0.9
Total	1 418 996 786	1 427 850 219	8 853 433	0.6

PRESTATIONS

Rentes AVS				
Bénéficiaires	76 419	77 476	1 057	1.4
Rentes versées	1 609 069 775	1 634 226 769	25 156 994	1.6
Allocations pour impotents AVS				
Bénéficiaires	4 006	4 069	63	1.6
Allocations versées	34 880 672	36 067 667	1 186 995	3.4
Rentes AI				
Bénéficiaires	21 631	22 250	619	2.9
Rentes versées	393 639 101	393 146 043	-493 058	-0.1
Allocations pour impotents AI				
Bénéficiaires	3 194	3 251	57	1.8
Allocations versées	30 675 855	31 714 172	1 038 317	3.4
Indemnités journalières AI				
Nombre de dossiers traités	2 622	2 409	-213	-8.1
Nombre de décomptes traités	23 693	21 576	-2 117	-8.9
Indemnités versées	59 496 155	54 074 241	-5 421 914	-9.1

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

APG militaires				
Demandes	18 974	21 937	2 963	15.6
Allocations versées	28 871 676	28 386 523	-485 153	-1.7
APG maternité				
Demandes	3 640	3 250	-390	-10.7
Allocations versées	43 331 955	42 919 691	-412 264	-1.0
APG paternité				
Demandes	949	1 618	669	70.5
Allocations versées	1 450 285	3 378 505	1 928 220	133.0
Allocation de prise en charge				
Demandes	23	95	72	313.0
Allocations versées	49 576	163 533	113 957	229.9
APG-Covid				
Demandes	25 474	5 139	-20 335	-79.8
Allocations versées	59 393 606	10 458 899	-48 934 707	-82.4
Prestations transitoires pour chômeurs âgés				
Bénéficiaires	19	82	63	331.6
Allocations versées	240 475	2 164 942	1 924 467	800.3
Allocations familiales agricoles (LFA)				
Bénéficiaires	2 045	2 034	-11	-0.5
Allocations versées	7 527 984	7 597 416	69 432	0.9

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

	2021	2022	Variation	En %
Bénéficiaires	32 393	32 598	205	0.6
Montants versés	642 294 670	682 183 119	39 888 449	6.2
Demandes de remboursement de frais de soins	447 836	435 498	-12 338	-2.8
Frais de soins versés	79 919 974	81 607 564	1 687 590	2.1

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

CONSEIL ET REVISION

Contrôles finalisés durant la période	729	735	6	0.8
Masse salariale reprise	4 414 360	6 523 951	2 109 591	47.8

CONTENTIEUX JURIDIQUE

Décisions sur opposition	1 705	1 417	-288	-16.9
Recours interjetés au Tribunal cantonal	79	74	-5	-6.3
Recours interjetés au Tribunal fédéral	7	3	-4	-57.1

RECOURS CONTRE LES TIERS RESPONSABLES

Dossiers traités				
Suisse	1 461	NB1	-1 461	-100.0
France	63		-63	-100.0
Espagne	57		-57	-100.0
Portugal	35		-35	-100.0
Montant global des recettes				
Montants	6 267 974	6 023 195	-244 779	-3.9

VOLUMES TRAITÉS

Affluence				
Visites à la réception	990	7 320	6 330	639.4
Téléphones reçus	299 903	348 901	48 998	16.3
Flux papier				
Courriers reçus	357 017	NB2 548 774	191 757	53.7
Pages numérisées	2 068 121	1 876 162	-191 959	-9.3
Enveloppes expédiées	1 312 042	1 318 184	6 142	0.5
Site Internet				
Consultations sur le site	561 381	528 849	-32 532	-5.8

NB1: Données indisponibles. La fonction statistique de la base de données RESY n'est pas opérationnelle. Un e-mail a été transmis à l'OFAS qui doit régler les modifications techniques dudit programme

NB2: 548'774 courriers reçus (dont 232'063 courriers reçus des Agences) ; la part des courriers reçus par les Agences n'était pas disponible les années précédentes dans nos statistiques

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

COMPTES - Régimes fédéraux

Bilan au 31 décembre

	31.12.2021	31.12.2022	Variations	
			CHF	%
ACTIF				
Actifs circulants	179 761 905	162 713 235	-17 048 671	-9.5
Liquidité	74 914 527	27 812 549	-47 101 978	-62.9
Créances clients	104 755 851	134 878 062	30 122 211	28.8
Autres créances à court terme	91 527	22 624	-68 903	-75.3
Total des actifs	179 761 905	162 713 235	-17 048 671	-9.5

PASSIF

Fonds étrangers	179 761 905	162 713 235	-17 048 671	-9.5
Dettes à court terme	20 428 998	20 821 681	392 683	1.9
Autres dettes à court terme	0	218 824	218 824	#DIV/0!
Dettes à long terme sans intérêt	159 332 907	141 672 730	-17 660 177	-11.1
Total des passifs	179 761 905	162 713 235	-17 048 671	-9.5

Compte d'exploitation

	2021	2022	Variations	
			CHF	%
Régimes fédéraux				
Cotisations AVS/AI/APG	1 196 293 738	1 203 837 998	7 544 260	0.6
Cotisations AC	215 170 291	217 385 807	2 215 516	1.0
Prestations AVS	-1 634 353 128	-1 661 908 085	-27 554 957	1.7
Prestations AI	-534 787 414	-532 537 743	2 249 671	-0.4
Allocations pour perte de gain	-76 849 192	-77 807 909	-958 717	1.2
Allocations pour perte de gain Covid-19	-61 259 107	-10 808 353	50 450 754	-82.4
Régime des AF dans l'agriculture	-4 503 597	-4 410 782	92 815	-2.1
Redistribution de la taxe CO2	-2 724 257	-7 886 417	-5 162 160	189.5
Excédent de dépenses	-903 012 666	-874 135 484	28 877 182	-3.2

Caisse cantonale vaudoise de Compensation AVS

COMPTES - Administration de la Caisse

Bilan au 31 décembre

	31.12.2021	31.12.2022	Variations	
			CHF	%
ACTIF				
Actifs circulants	14 183 934	15 352 693	1 168 759	8.2
Liquidité	6 016 582	6 093 034	76 452	1.3
Créances clients	5 003 244	5 656 315	653 071	13.1
Autres créances à court terme	2 525 183	2 446 861	-78 322	-3.1
Actifs de régularisation	638 925	1 156 483	517 558	81.0
Actifs immobilisés	68 937 549	76 382 299	7 444 750	10.8
Participations et placements	80 002	6 602 116	6 522 114	8 152.4
Immeubles administratifs	55 063 199	54 933 176	-130 023	-0.2
Mobilier et machines	654 776	926 841	272 065	41.6
Licences informatique	13 139 572	13 920 166		
Total des actifs	83 121 483	91 734 992	8 613 509	10.4

PASSIF

Fonds étrangers	47 481 009	56 221 978	8 740 969	18.4
Dettes à court terme	7 883 577	6 360 239	-1 523 338	-19.3
Dettes à long terme portant intérêts	19 500 000	26 300 000	6 800 000	34.9
Provisions	19 875 048	23 243 467	3 368 419	16.9
Passifs de régularisation	222 384	318 272	95 888	43.1
Fonds propres	35 640 474	35 513 014	-127 460	-0.4
Réserve légale issue de bénéfices	35 121 928	35 033 074	-88 854	-0.3
Bénéfice de l'exercice	518 546	479 940	-38 606	-7.4
Total des passifs	83 121 483	91 734 992	8 613 509	10.4

Compte d'administration

	2021	2022	Variations	
			CHF	%
Charges				
Charges de personnel	-32 613 907	-33 351 915	-738 008	2.3
Frais de locaux	-1 121 238	-983 113	138 125	-12.3
Frais généraux	-2 111 894	-1 580 997	530 897	-25.1
Informatique	-7 756 435	-8 194 913	-438 478	5.7
Experts externes	-358 592	-316 691	41 901	-11.7
Agences	-3 178 358	-3 117 782	60 576	-1.9
Charges directes cantonales	-2 025 228	-1 790 181	235 047	-11.6
Total des charges d'administration	-49 165 652	-49 335 592	-169 940	0.3

Produits

PFA et subsides de l'OFAS	21 368 230	21 439 623	71 393	0.3
Résultat des poursuites et sommations	1 320 940	1 747 136	426 196	32.3
Autres produits	2 164 294	1 630 917	-533 377	-24.6
Indemnités pour tâches déléguées	24 374 625	24 496 781	122 156	0.5
Total des produits d'administration	49 228 089	49 314 457	86 368	0.2
Résultat de la fortune	456 109	501 075	44 966	9.9
Bénéfice de l'exercice	518 546	479 940	-38 606	-7.4

Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales

Chiffres, nombres et comptes

	2021	2022	Variations	%
F AF aux salariés				
Affiliés	33 373	26 677	-6 696	-20.1
Cotisations facturées	251 958 080	249 930 168	-2 027 912	-0.8
Bénéficiaires	44 304	41 601	-2 703	-6.1
Allocations versées	246 373 042	253 179 097	6 806 055	2.8
Allocations pour enfants	46 344	42 645	-3 699	-8.0
Allocations de formation professionnelle	19 343	19 378	35	0.2
Allocations de naissance/adoption	2 259	2 662	403	17.8
AF aux indépendants				
Affiliés	23 778	19 493	-4 285	-18.0
Cotisations facturées	16 560 232	16 708 725	148 493	0.9
Bénéficiaires	2 715	2 535	-180	-6.6
Allocations versées	17 908 282	18 503 641	595 359	3.3
Allocations pour enfants	3 539	2 901	-638	-18.0
Allocations de formation professionnelle	1 423	1 501	78	5.5
Allocations de naissance/adoption	114	116	2	1.8
AF aux non-actifs				
Bénéficiaires	4 794	4 295	-499	-10.4
Allocations versées	31 429 799	32 016 407	586 608	1.9
Allocations pour enfants	7 064	5 384	-1 680	-23.8
Allocations de formation professionnelle	1 944	1 983	39	2.0
Allocations de naissance/adoption	399	386	-13	-3.3

ALLOCATION CANTONALE DE MATERNITE

Familles ayant reçu une allocation	1 817	1 947	130	7.2
Allocations versées	4 678 190	5 842 801	1 164 611	24.9
Montants moyens				
Par famille	2 508	3 000	492	19.6
Allocation avec perte de gain jusqu'aux 6 mois de l'enfant	4 114	4 465	351	8.5
Allocation pour femme au foyer	2 064	2 345	281	13.6

ALLOCATIONS LFA - COMPLEMENT CANTONAL

Allocations LFA nettes, complément cantonal	1 500 034	1 678 349	178 315	11.9
---	-----------	-----------	---------	------

Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales

Compte d'administration Bilan au 31 décembre

	2021	2022	Variations	
			CHF	%
ACTIF				
Actifs circulants	112 779 597	115 818 586	3 038 989	2.7
Liquidité	87 318 333	87 594 705	276 372	0.3
Créanciers clients	18 629 278	23 150 286	4 521 008	24.3
Autres créances à court terme	6 831 986	4 083 595	-2 748 391	-40.2
Actifs de régularisation	0	990 000	990 000	100.0
Actifs immobilisés	3 307 826	10 106 675	6 798 849	205.5
Placements	3 307 826	10 106 675	6 798 849	205.5
Total des actifs	116 087 423	125 925 261	9 837 838	8.5

Passif

Fonds étrangers	24 038 181	24 629 886	591 705	2.5
Dettes à court terme	16 870 495	20 276 661	3 406 166	20.2
Passifs de régularisation	3 537 647	3 756 360	218 713	6.2
Provisions	3 630 039	596 865	-3 033 174	-83.6
Fonds propres	92 049 242	101 295 375	9 246 133	10.0
Réserve de couverture des risques de fluctuation	36 424 195	52 883 835	16 459 640	45.2
Réserve générale issue de l'administration	39 291 825	39 165 406	-126 419	-0.3
Bénéfice de l'exercice	16 333 222	9 246 134	-7 087 088	-43.4
Total des passifs	116 087 423	125 925 261	9 837 838	8.5

Caisse cantonale vaudoise d'allocations familiales

Comptes de résultat du 01.01 au 31.12.	2021	2022	Variations	
			CHF	%
Exploitation				
Perte / Bénéfice d'exploitation des employeurs	5 021 136	-3 194 944	-8 216 080	-163.6
Cotisations nettes AF des employeurs	250 985 413	249 187 249	-1 798 164	-0.7
Prestations nettes AF aux employeurs	-245 964 277	-252 382 193	-6 417 916	2.6
Bénéfice d'exploitation des fonds	11 438 505	13 085 499	1 646 994	14.4
Cotisations aux divers fonds facturées aux employeurs	25 105 723	25 317 278	211 555	0.8
Contributions aux divers fonds	-25 105 723	-25 317 278	-211 555	0.8
Compensation à 70% et 100% du fonds	11 438 505	13 085 499	1 646 994	14.4
Résultat d'exploitation des indépendants	0	0	0	
Cotisations nettes AF des indépendants	16 763 882	16 800 340	36 458	0.2
Prestations nettes AF aux indépendants	-17 214 992	-18 071 878	-856 886	5.0
Contributions du fonds de compensation des indépendants	451 110	1 271 538	820 428	181.9
Résultat d'exploitation des AF aux non-actifs	0	0	0	
Prestations nettes AF aux non-actifs	-26 694 206	-29 015 162	-2 320 956	8.7
Contributions du Canton pour les AF aux non-actifs	26 694 206	29 015 162	2 320 956	8.7
Résultat d'exploitation des allocations maternité cantonales	0	0	0	
Prestations nettes Allocations maternité	-4 596 430	-5 750 608	-1 154 178	25.1
Contributions du Canton pour les allocations maternité	4 596 430	5 750 608	1 154 178	25.1
Résultat d'exploitation des PC Familles et Rentes-pont	0	0	0	
Cotisations PC Familles et Rentes-pont	12 161 438	12 326 097	164 659	1.4
Contribution au fonds PC Familles et Rentes-pont	-12 161 438	-12 326 097	-164 659	1.4
Résultat d'exploitation AF Valaisanne	0	0	0	
Cotisations nettes AF Valaisanne	90 073	103 499	13 426	14.9
Prestations nettes AF Valaisanne	-57 324	-46 435	10 889	-19.0
Compensation selon convention	-32 749	-57 064	-24 315	74.2
Résultat d'exploitation des Allocations LFA, complément cantonal	0	0	0	
Allocations LFA nettes, complément cantonal	-1 500 033	-1 678 349	-178 316	11.9
Contribution de la FRV pour les Allocations LFA, complément cantonal	684 056	767 229	83 173	12.2
Contribution du canton pour les Allocations LFA, complément cantonal	815 978	911 120	95 143	11.7
Bénéfice d'exploitation	16 459 641	9 890 555	-6 569 086	-39.9
Administration				
Participation aux frais d'administration	5 534 706	5 647 614	112 908	2.0
Frais d'administration	-5 585 262	-6 065 215	-479 953	8.6
Résultat de la fortune	-75 863	-226 820	-150 957	199.0
Bénéfice / Perte d'administration	-126 419	-644 421	-518 002	409.8
Bénéfice de l'exercice	16 333 222	9 246 134	-7 087 088	-43.4

Caisse de compensation AVS agricole, viticole et rurale AGRIVIT

Chiffres, nombres et comptes

AFFILIATIONS, COTISATIONS ET PRESTATIONS

	2021	2022	Variation	En %
Affiliations / Cotisations				
Affiliés (exploitants indépendants)	3 656	3 253	-403	-11.0
Cotisations AVS/AI/APG facturées	27 839 850	27 356 131	-483 719	-1.7
Rentes AVS				
Bénéficiaires	2 926	2 871	-55	-1.9
Rentes versées	65 162 492	64 183 648	-978 844	-1.5
Allocations pour impotents AVS				
Bénéficiaires	107	101	-6	-5.6
Allocations versées	943 451	804 186	-139 265	-14.8
Rentes AI				
Bénéficiaires	140	125	-15	-10.7
Rentes versées	2 970 452	2 781 019	-189 433	-6.4
Allocations pour impotents AI				
Bénéficiaires	9	8	-1	-11.1
Allocations versées	88 218	84 844	-3 374	-3.8
Indemnités journalières AI				
Nombre de dossiers traités	0	0	0	#DIV/0!
Nombre de décomptes traités	0	0	0	#DIV/0!
Indemnités versées	0	0	0	#DIV/0!
APG militaires				
Demandes	98	155	57	58.2
Allocations versées	305 239	280 962	-24 277	-8.0
APG maternité				
Demandes	15	5	-10	-66.7
Allocations versées	138 254	93 035	-45 219	-32.7
APG paternité				
Demandes	45	45	0	0.0
Allocations versées	59 950	90 149	30 199	50.4
Allocation de prise en charge				
Demandes	0	0	0	#DIV/0!
Allocations versées	0	0	0	#DIV/0!
APG-Covid				
Demandes	500	54	-446	-89.2
Allocations versées	2 216 288	91 067	-2 125 221	-95.9

Caisse de compensation AVS agricole, viticole et rurale AGRIVIT

CHARTE SOCIALE AGRICOLE

Cotisations d'assurance professionnelle (CAP)

Affiliés	5 589	5 251	-338	-6.0
Décomptes établis	26 389	22 969	-3 420	-13.0
Cotisations facturées	4 620 676	4 828 447	207 771	4.5

Prestations d'assurance professionnelle

Bénéficiaires	1 370		-1 370	-100.0
Allocations versées	2 520 529	2 453 898	-66 631	-2.6

Primes LAA

Primes facturées	5 946 607	6 363 671	417 064	7.0
------------------	-----------	-----------	---------	-----

COMPTES - Régimes fédéraux

Bilan au 31 décembre

ACTIF

	2021	2022	Variations	
			CHF	%
Actifs circulants	7 560 088	2 327 432	-5 232 656	-69.2
Liquidité	5 602 799	0	-5 602 799	-100.0
Créances clients	1 957 289	2 327 432	370 143	18.9
Total des actifs	7 560 088	2 327 432	-5 232 656	-69.2

PASSIF

Fonds étrangers	7 560 088	2 327 432	-5 232 656	-69.2
Dettes à court terme	1 899	38 272	36 373	1 915.4
Dettes à long terme sans intérêt	7 558 189	2 289 160	-5 269 029	-69.7
Total des passifs	7 560 088	2 327 432	-5 232 656	-69.2

Compte d'exploitation

	2021	2022	Variations	
			CHF	%
Régimes fédéraux				
Cotisations AVS/AI/APG	28 155 500	27 517 144	-638 356	-2.3
Cotisations AC	98	-1	-99	-101.0
Prestations AVS	-65 674 060	-64 400 255	1 273 805	-1.9
Prestations AI	-3 048 815	-2 749 250	299 565	-9.8
Allocations pour perte de gain	-520 406	-451 077	-71 189	13.7
Allocations pour perte de gain Covid-19	-2 355 234	-28 207	2 327 027	-98.8
Excédent de dépenses	-43 442 917	-40 111 646	3 331 271	-7.67

Caisse de compensation AVS agricole, viticole et rurale AGRIVIT

COMPTES - Administration de la Caisse AGRIVIT

Bilan au 31 décembre

	2021	2022	Variations	
			CHF	%
ACTIF				
Actifs circulants	1 418 064	1 104 577	-313 487	-22.1
Liquidité	1 306 609	1 093 657	-212 952	-16.3
Créances clients	92 237	0	-92 237	-100.0
Autres créances à court terme	19 218	10 920	-8 298	-43.2
Actifs immobilisés	20 001	2 314	-17 687	-88.4
Placements	20 001	2 314	-17 687	-88.4
Total des actifs	1 438 065	1 106 891	-331 174	-23.0

PASSIF

Fonds étrangers	1 438 065	1 106 891	-331 174	-23.0
Dettes à court terme	1 385 868	1 017 974	-367 894	-26.5
Provisions	41 345	62 000	20 655	50.0
Passifs de régularisation	10 852	26 917	16 065	148.0
Fonds propres	0	0	0	0.0
Résultat de l'exercice ¹	0	0	0	0.0
Total des passifs	1 438 065	1 106 891	-331 174	-23.0

Compte d'administration

	2021	2022	Variations	
			CHF	%
Charges				
Frais généraux et divers	-47 579	-93 105	-45 526	95.7
Informatique	-132 647	-104 707	27 940	-21.1
Experts externes	-22 500	-32 500	-10 000	44.4
Frais d'administration des tâches fédérales	-715 890	-700 301	15 589	-2.2
Frais d'administration des autres tâches	-561 891	-588 453	-26 562	4.7
Total des charges d'administration	-1 480 507	-1 519 066	-38 559	2.6

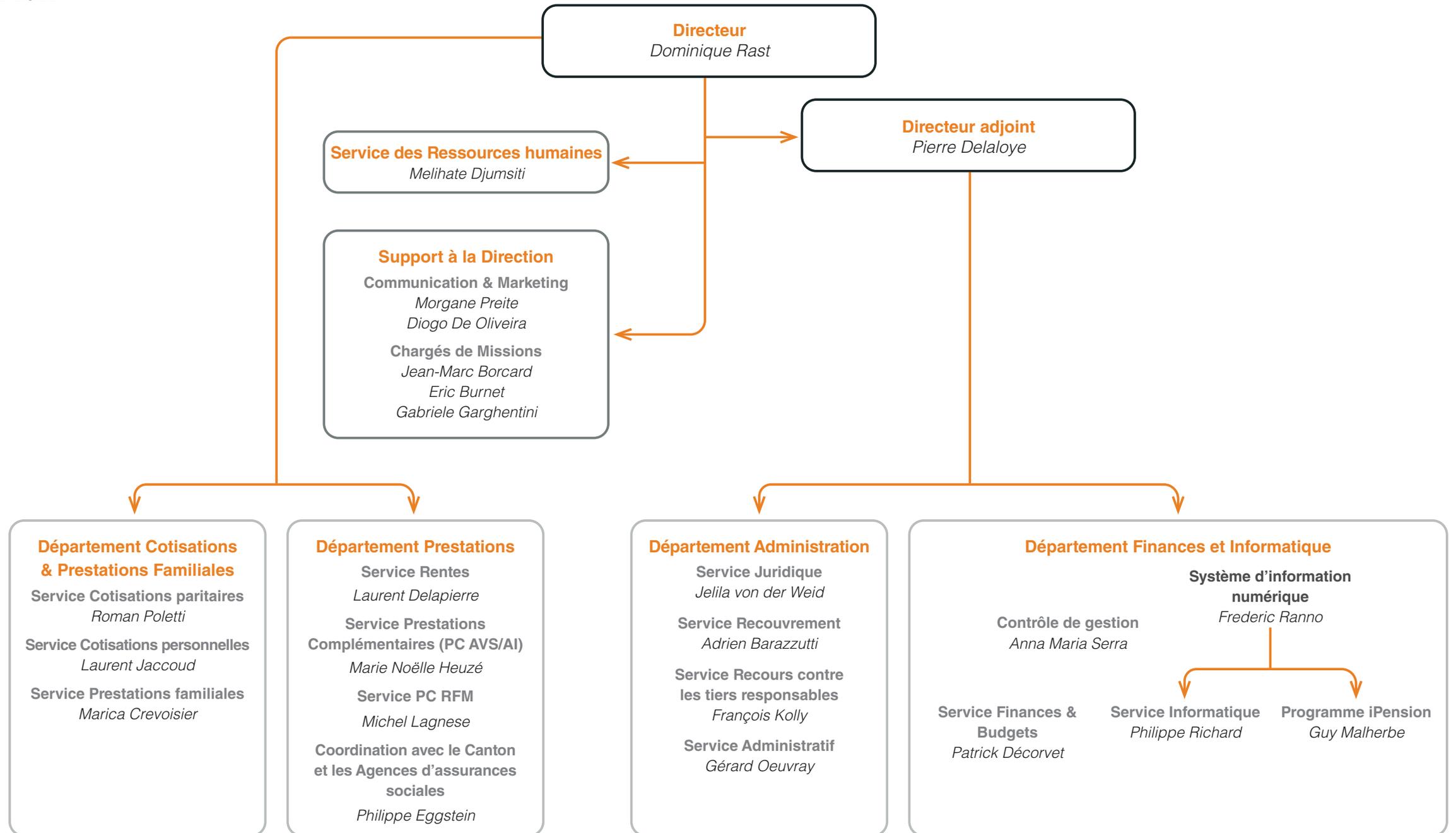
Produits

Contributions fédérales en faveur de la Caisse	807 686	769 100	-38 586	-4.8
Résultat des poursuites et sommations	69 978	71 488	1 510	2.2
Produits pour prestations de service des tâches fédérales	41 463	92 951	51 488	124.2
Indemnités pour les frais d'administration des autres tâches	561 891	588 453	26 562	4.7
Total des prestations d'administration	1 481 018	1 521 992	40 974	2.8
Résultat de la fortune	-511	-2 926	-2 415	472.6
Bénéfice de l'exercice	0	0	0	0.0

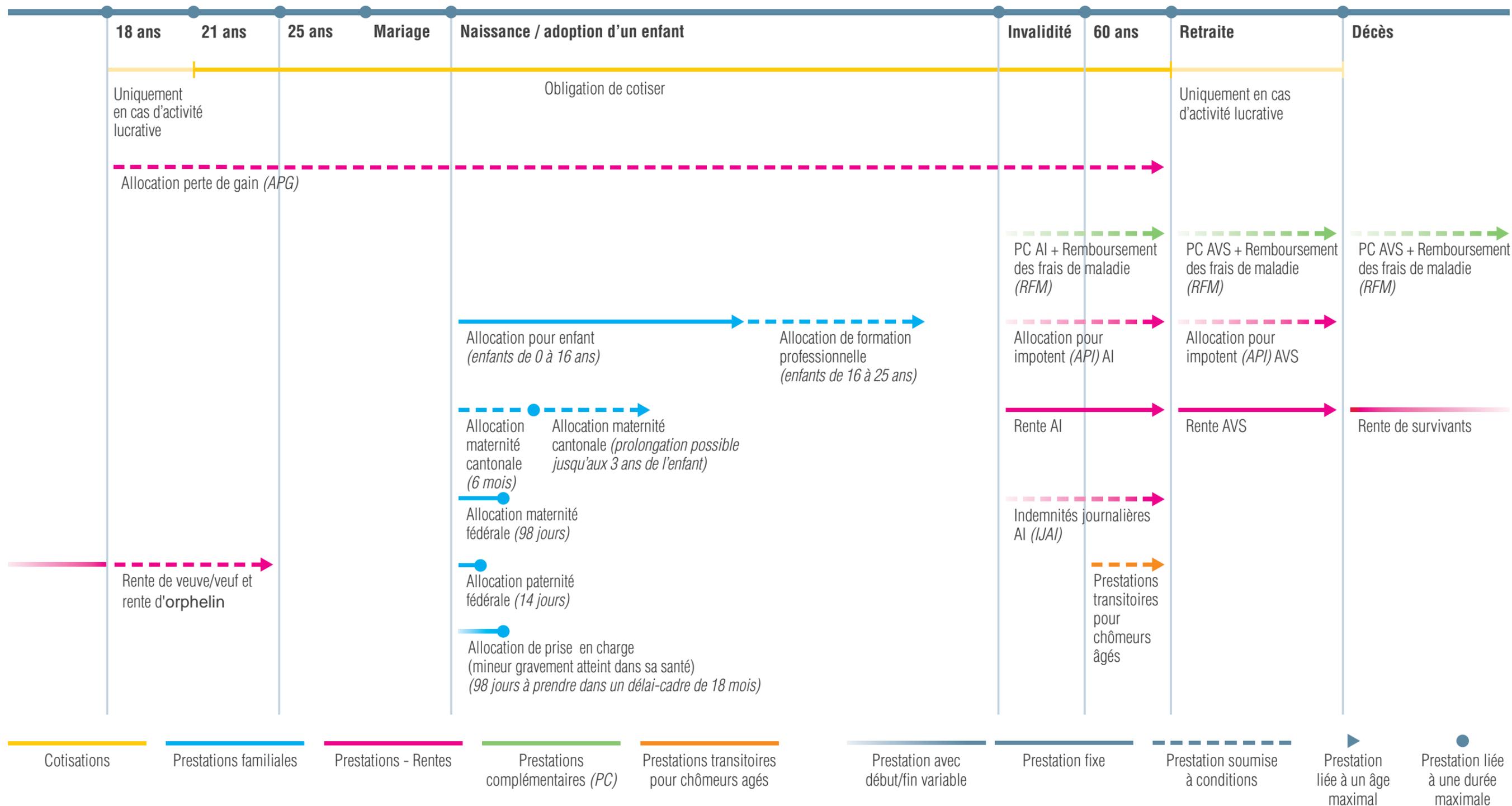
¹⁾ La Caisse n'a pas de résultat d'administration, ni de fonds propres. En effet, les recettes nettes ressortant du compte d'administration sont intégralement reversées à la CCVD en tant qu'indemnité pour les travaux effectués par cette dernière.

ORGANIGRAMME CCVD 2022

31.12.2022



A chaque situation de vie sa prestation



**Caisse cantonale vaudoise de
Compensation AVS**

Rue des Moulins 3, 1800 Vevey
021 964 12 11

